ART. PREMIER N° CE60

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 juillet 2013

REDONNER DES PERSPECTIVES À L'ÉCONOMIE RÉELLE ET À L'EMPLOI INDUSTRIEL - $(\mathrm{N}^{\circ}\ 1037)$

Adopté

AMENDEMENT

N º CE60

présenté par Mme Valter, rapporteure et les commissaires membres du groupe SRC

ARTICLE PREMIER

À la première phrase de l'alinéa 14, substituer aux mots :

« le dirigeant de l'entreprise»,

les mots:

« l'employeur ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel